

Réunion des Equipes liturgiques, jeudi 16 mai 2019 à St Marc

Réunion animée par : P. Armand Moudilou, P. Charles Bonin, Françoise Genoud

Observation générale : les acteurs de la liturgie sont peu nombreux à la réunion (une petite vingtaine de personnes)

1) Le temps de prière est organisé par Françoise Genoud, à partir de l'Évangile selon Saint Jean (13, 16-20) et du chant « Viens Esprit de Sainteté ».

2) Il est proposé aux participants de travailler et de réfléchir sur **la proclamation de notre foi dans les célébrations**. Chacun s'est exprimé sur le sujet.

- Pour certains la proclamation de la foi de l'église ne correspond pas au langage d'aujourd'hui.
- Les lectures du jour sont proposées et nous sommes appelés à les accueillir
- Notre église est universelle, à l'échelle mondiale, comment être en communion avec les autres ?
- Nous sommes invités à entendre ce que Dieu veut nous dire et non pas entendre ce que l'on a envie d'entendre.

A la question de célébrer les messes selon des sensibilités particulières, notamment en préférant des crédos réécrits ou des prières actualisées, selon la sensibilité de ceux qui préparent ou animent :

- Gardons en mémoire que la structure générale de la messe, ses éléments et ses parties ont un sens et une dimension universels.
- Nous sommes une paroisse riche de diversités et de sensibilités et c'est une bonne chose. La liturgie doit nous permettre en communauté de nourrir notre relation à Dieu, notre foi quelles que soient nos différences. Nous devons chercher à favoriser la participation active de toute l'assemblée, tout en prenant en compte au mieux nos différentes façons de vivre et d'exprimer notre foi. Les équipes qui préparent peuvent exprimer leur sensibilité avec le mot d'accueil, la prière universelle, les chants choisis.
- La question est directement posée de l'utilisation de 'credo actualisé'. Le père Armand demande de limiter l'utilisation de ces textes à quelques dimanches dans l'année pour des occasions particulières. Lorsqu'une équipe en charge de la préparation le souhaite, elle devra au préalable le soumettre au prêtre célébrant pour lui demander son accord.
- Des textes ou des témoignages peuvent être dits à d'autres moments de la célébration (action de grâce, témoignage après la communion)

3) Retour sur les célébrations de la Semaine sainte. Les équipes se sont épuisées pour maintenir une qualité des offices. Un SOS est lancé pour appeler d'autres acteurs et de compléter les équipes au service. Un encart sera inséré dans ce sens dans la feuille bleue.

L'office de la passion du Vendredi saint aurait pu être l'occasion d'organiser une seule célébration et de donner un sens à l'unité paroissiale. Nommé depuis quelques mois, le père Armand n'a pas souhaité modifier les horaires du triduum pascal arrêtés précédemment. Lors de la prochaine réunion, les horaires de la Semaine sainte 2020 seront définis.

Pour certains, la veillée pascale aurait été trop longue et aurait comporté trop de chants. Pour d'autres, le temps aurait passé trop vite. Le père Armand précise que l'office a été allégé de certaines lectures, sans pour autant en modifier le sens. Les chants ont été assurés par la chorale des 3V, baptisée à l'occasion « Chorale de la Résurrection ».

Recueillement avant la messe : un temps de silence pour se poser et entrer dans la célébration est requis. Le silence fait également partie de la célébration.

Célébration pénitentielle communautaire : L'absence d'absolution collective regrettée par certains n'est conseillée qu'en cas de grave nécessité, et ce sont les évêques diocésains qui décident quand on peut donner cette absolution. La célébration préparatoire communautaire, dite célébration pénitentielle, - notamment avant les grandes fêtes

liturgiques - débouche sur le sacrement de réconciliation individuel. C'est ce qui a été proposé le jeudi 11/04. Les prêtres présents en grand nombre ont recueilli des confessions individuelles, à l'issue de la célébration.

4) Il est vivement conseillé de consulter **le planning des célébrations du site Internet** de la paroisse et de transmettre au référent (contact, pour les mises à jour) et à Gérard Berthaud (site) les demandes de participation et d'inscription,

5) Organisation des célébrations de l'été. Il est approuvé de programmer le dimanche une messe à Eybens (11h00) et une messe à Saint Marc (9h30), la messe anticipée étant supprimée durant cette période, comme la messe en semaine.

6) Accueil et écoute en paroisse. On cherche des personnes qui pourraient assurer des permanences d'accueil à Saint Marc et accepterez de prendre à tour de rôle le portable de la paroisse.

Prochaine réunion JEUDI 19 SEPTEMBRE à 20 heures 30 à Saint Marc.